

BRGM SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

Le BRGM est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol.

Son action est orientée vers la recherche scientifique, l'appui aux politiques publiques et la coopération internationale.



Comprendre

les phénomènes géologiques et les risques associés.

Développer

des méthodologies et des techniques nouvelles.

Produire et diffuser

des données pour la gestion du sol, du sous-sol et des ressources.

Mettre à disposition

les outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques et des pollutions, aux politiques de réponse au changement climatique.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC à caractère industriel et commercial (EPIC), créé en 1959, le BRGM est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Transition écologique, et du ministère de l'Économie, des Finances et de la relance.

Plus de 1000 salariés dont plus de 700 chercheurs et ingénieurs



Le DPSM – Département prévention et sécurité minière

- Rôle du Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM).
 - L'Etat confie la surveillance des ouvrages de l'Après Mine au BRGM/DPSM par arrêtés ministériels annuels.
 - Le BRGM/DPSM assure la maîtrise d'ouvrage déléquée des travaux de mise en sécurité sur saisine de la DREAL.
 - Le BRGM/DPSM assure la gestion des archives et le renseignement minier...
- Organisation : 4 Unités Territoriales Après-Mine (UTAM) et direction à Orléans.
- L'UTAM Est en charge des sites régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté :
 - En Lorraine: anciennes mines de houille, de fer, de sel.
 - En Alsace: friches pétrolifères, anciennes mines de potasse, Lochwiller.
 - En Bourgogne: bassin houiller de Blanzy
 - En Franche-Comté : travaux ponctuels







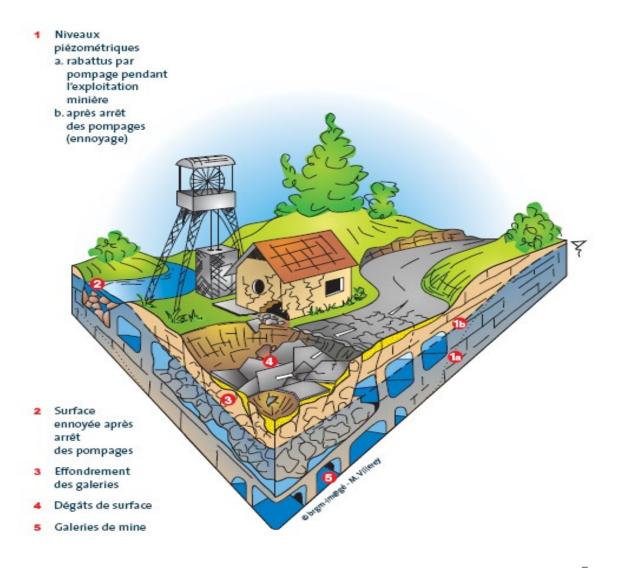








Effets de la fin de l'exploitation minière - généralités



- Les risques présentés par les anciennes exploitations:
 - Les mouvements de terrain
 - Les accumulations de gaz de mine
 - Inondations
 - Les pollutions des eaux et des sols

Arrêt de l'exploitation Transfert à l'Etat Surveillance/gestion



Bassin Houiller Lorrain

Exploitation de ~150 couches de minerai entre 1830 et 2004

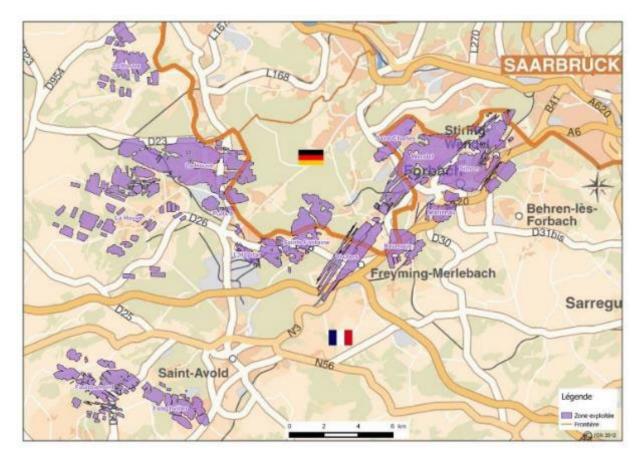
Etendue sur 24 km (N-S) et 27 km (E-O) Superficie de la zone exploitée : 8125 ha Profondeur maximale d'exploitation 1250m

Un exploitant historique: Charbonnages de France/Houillère du Bassin de Lorraine 10 sièges

47 communes concernées par l'exploitation

3 secteurs historiques:

- Secteur Centre
- Secteur Ouest
- Secteur Est





Impact de la fin de l'exploitation minière sur les eaux souterraines – les enjeux

- Deux masses d'eau qui interagissent
- Un choix majeur: l'arrêt des pompages d'exhaure
- Conséquences de l'ennoyage des vides miniers:
 - Diminution des transferts Nappe GTi-Mine.
 - Contribue à la reconstitution de la nappe des GTi
 - Différentiel de pression entre les deux masses d'eau.
 - Risque de migration d'eau chargée vers les captages d'eau potable
 - Remontée progressive du niveau de la nappe des GTi.
 - Le niveau d'eau atteindra à terme certaines zones construites

- Priorités de la gestion des risques:
 - Eviter la dégradation de la qualité des eaux de la nappe des GTi une minéralisation en provenance des eaux minières
 - Protéger les zones construites du risque inondation

> Action sur les deux masses d'eau

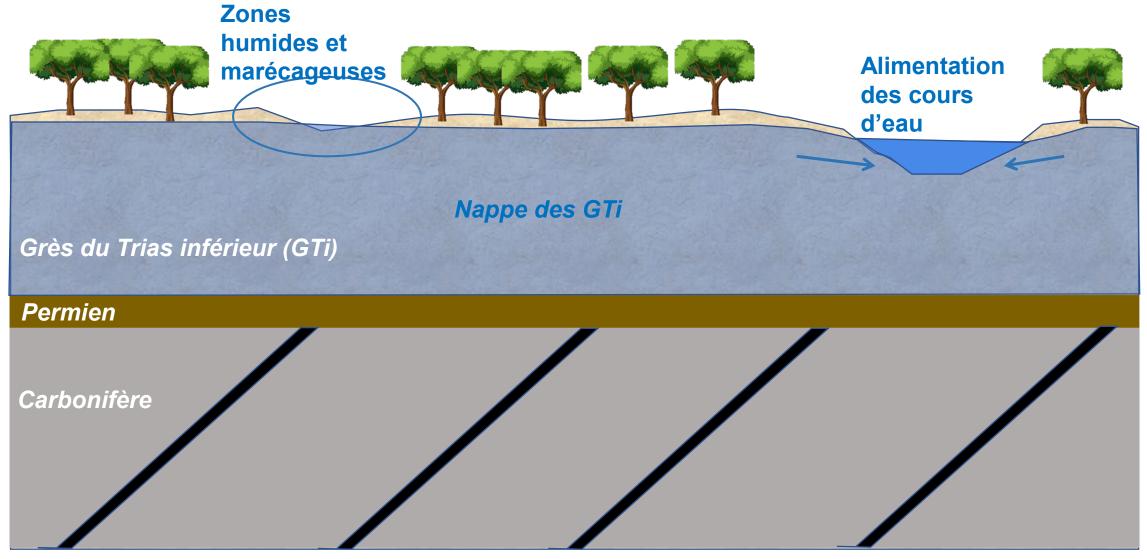
- Contrôler les différences de pression pour maitriser les échanges
- > Rabattre localement la nappe pour maitriser le niveau de l'eau dans les zones construites



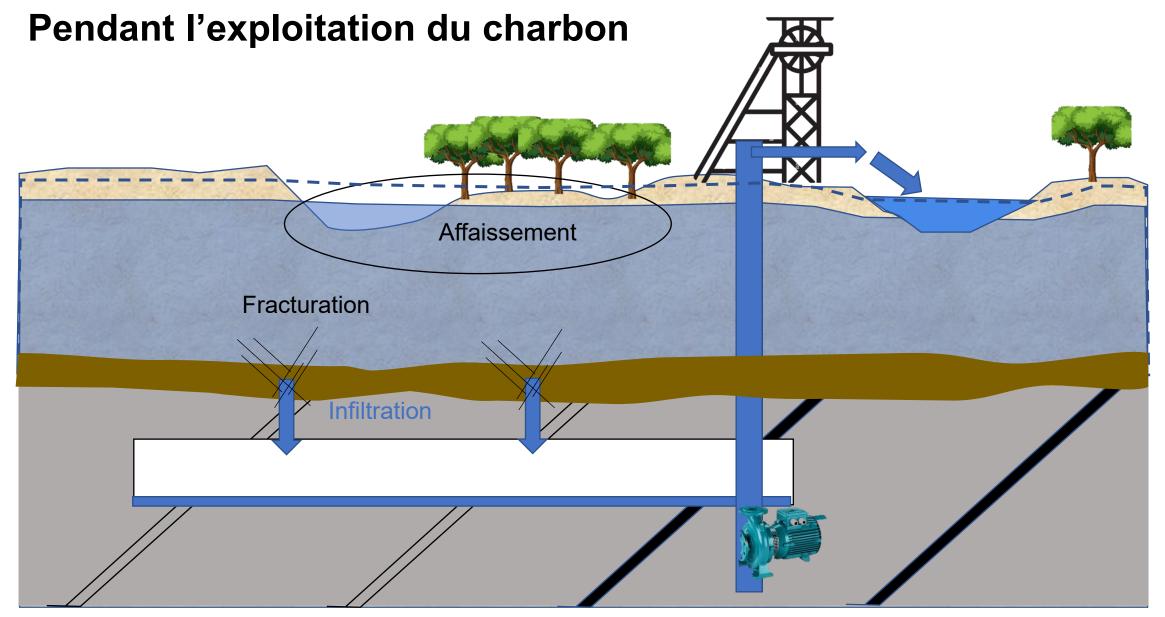
Eaux souterraines et réservoir minier



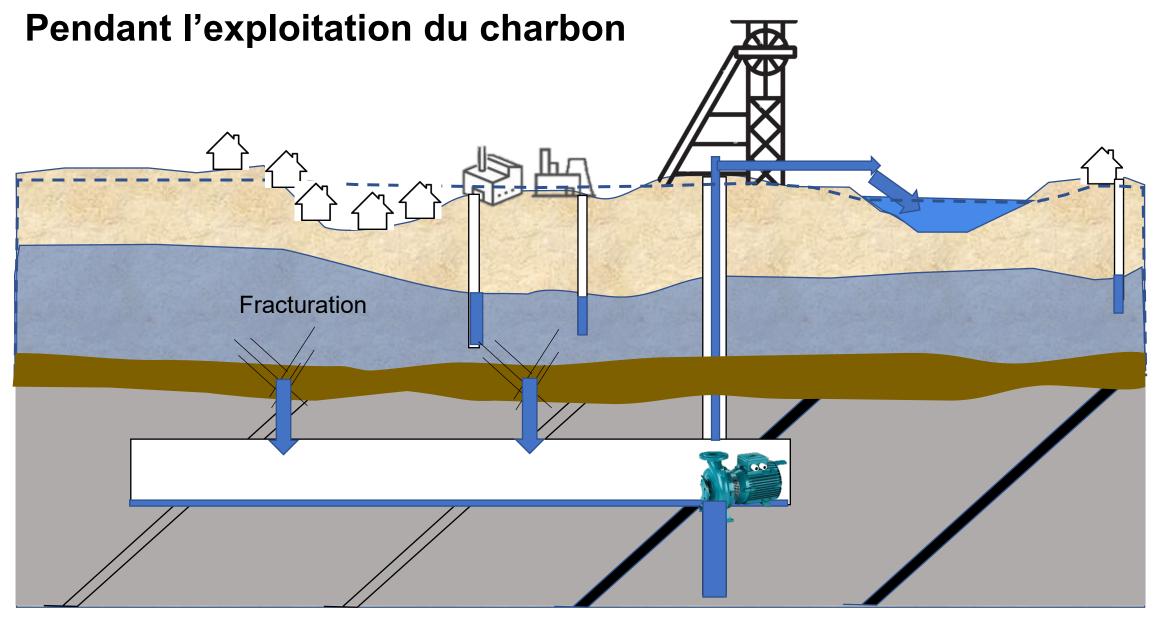
Avant l'exploitation



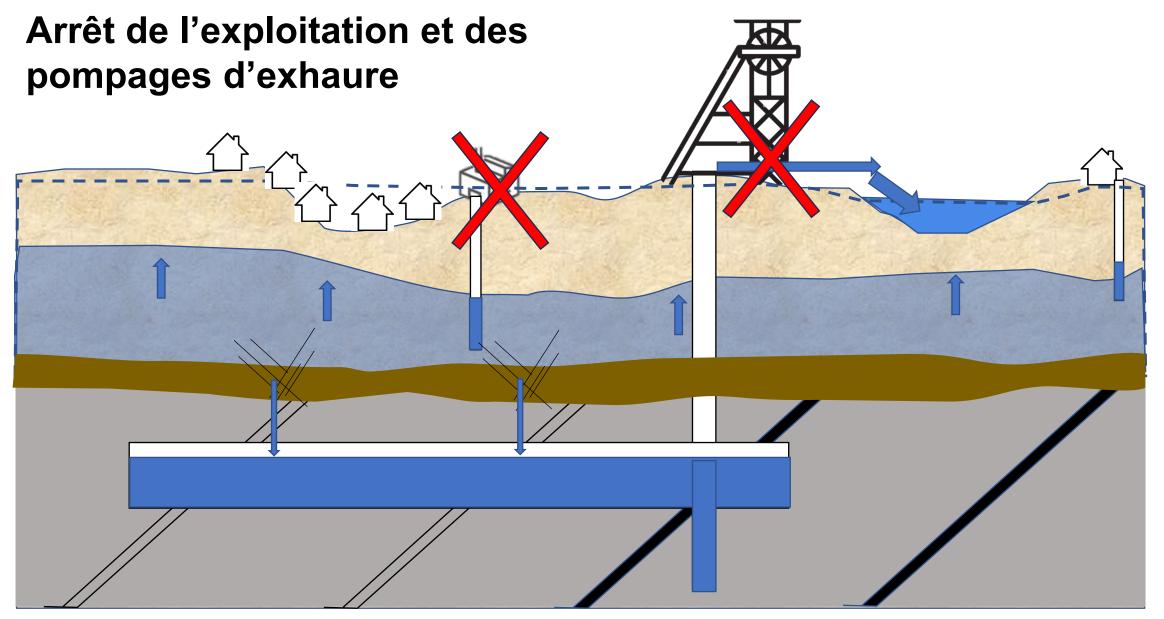






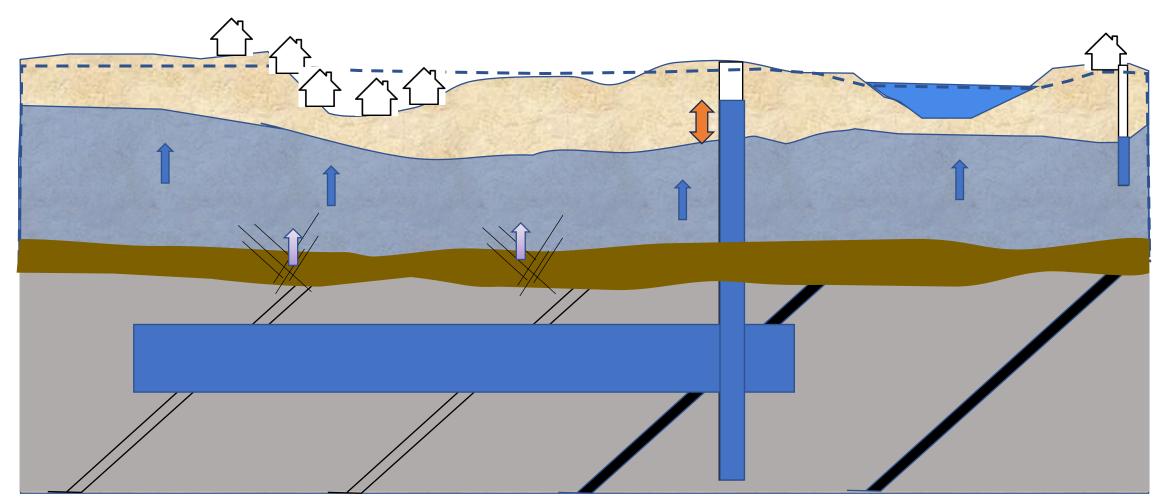






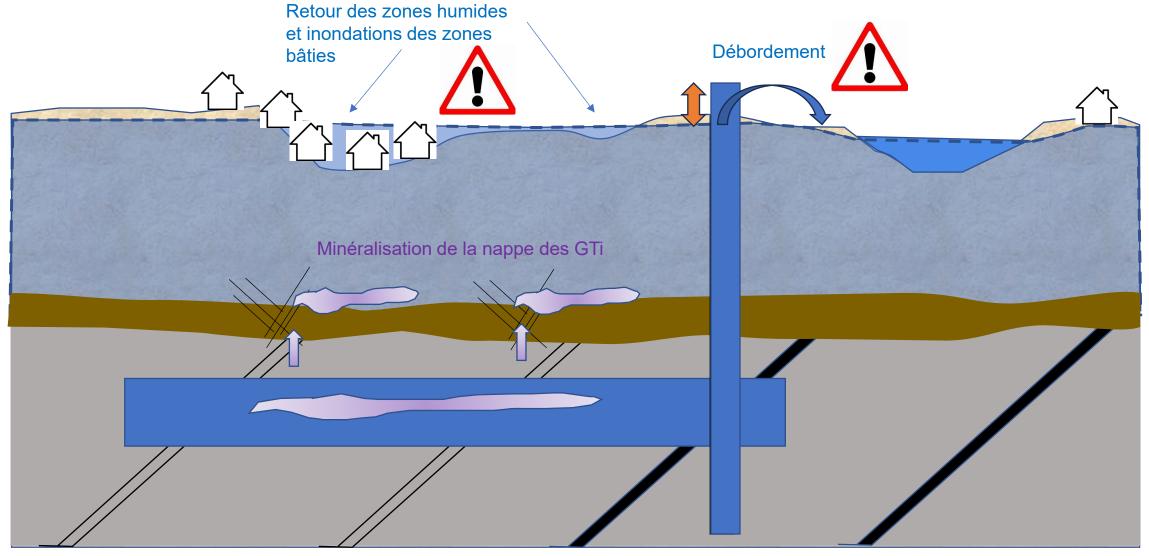


Arrêt de l'exploitation et des pompages d'exhaure



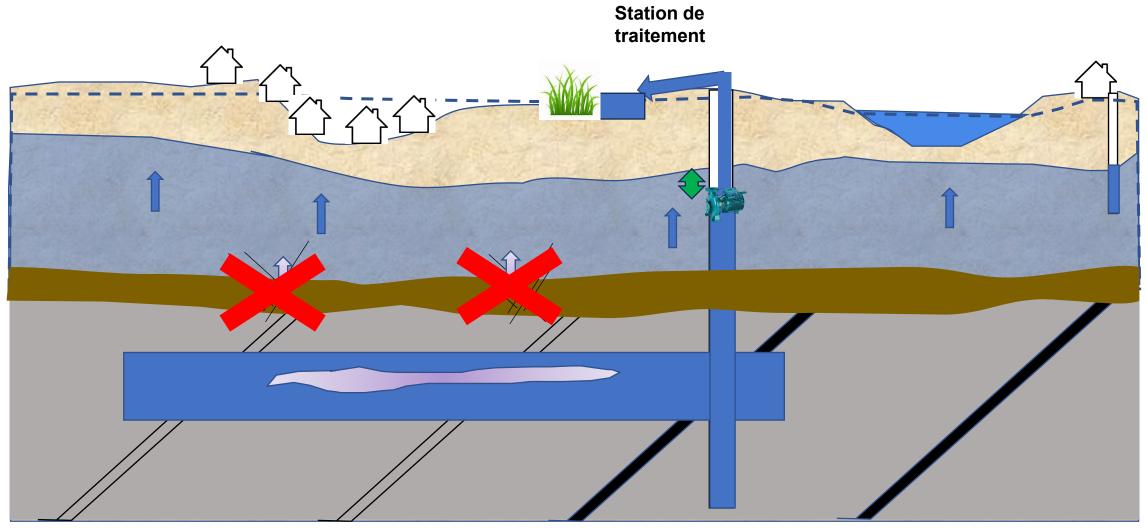


Situation à terme sans intervention



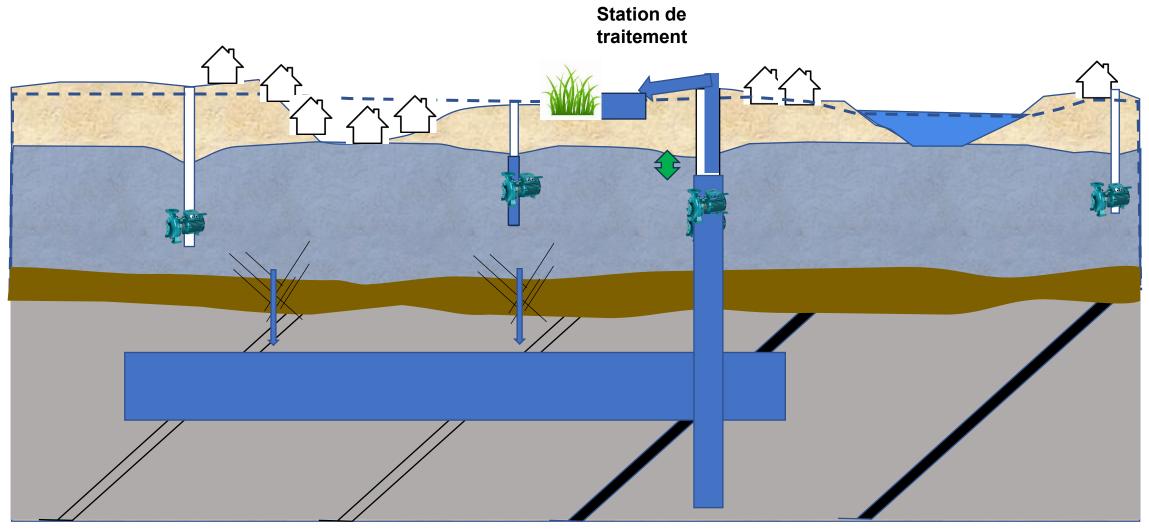


Action sur l'eau du réservoir minier





Action sur l'eau de la nappe des GTi

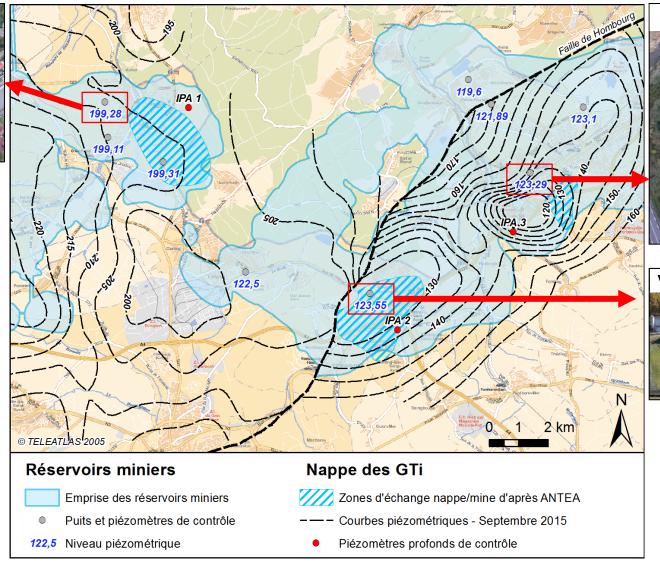




Les stations de traitement des eaux minières

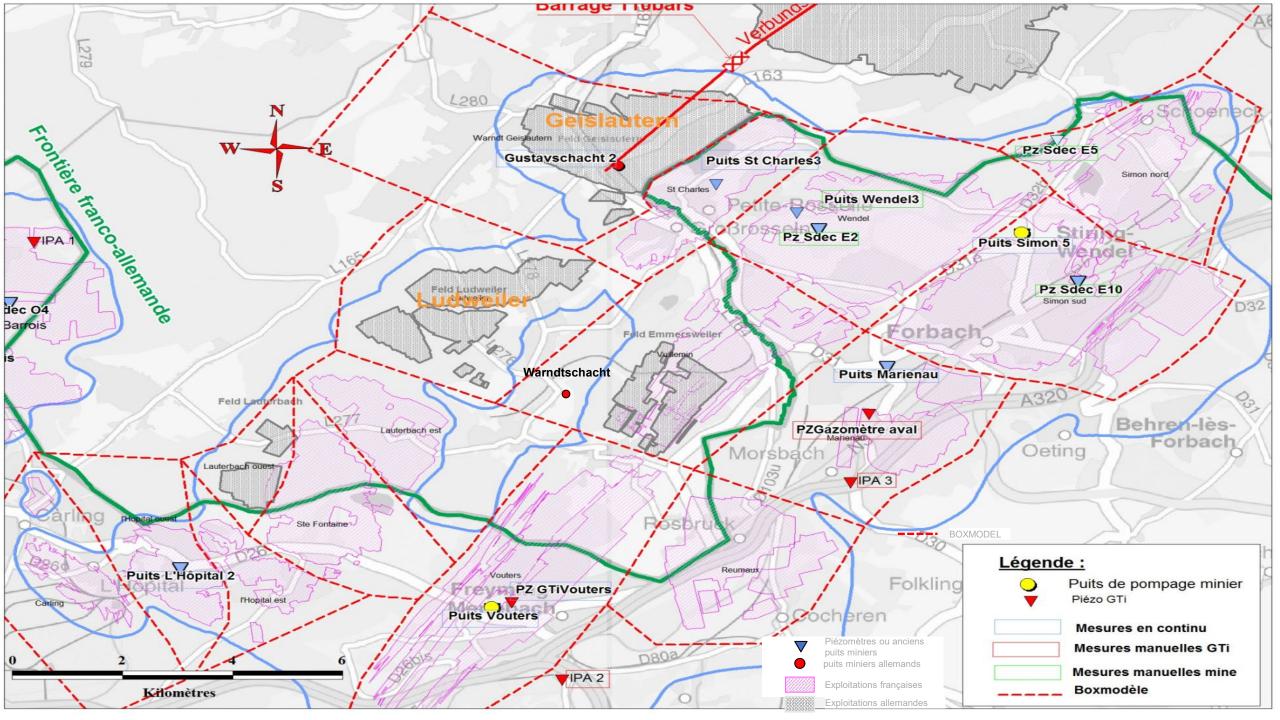
La Houve

Au total en 2023: 5 348 443 m3 d'eau pompée consommation électrique: 2 199 966 kWh.

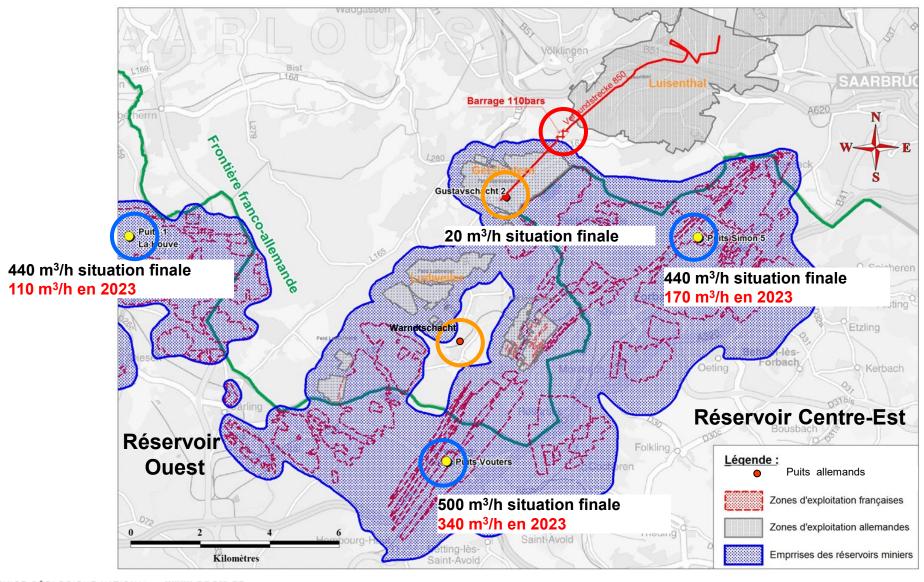








Gestion finale : débits de pompage dans le réservoir minier





Exemple de la station de traitement Simon à Forbach



Fonctionnement

Objectif: rejet au milieu naturel (cours d'eau)

Principe:

· Abatement du fer

- Les hydroxydes se déposent au fond du bassin (decantation)
- Abatement du manganèse

Les oxydes de manganèse sont fixés par les roseaux

Cas de la station de Vouters:

Diamètre canalisation : 400mm Longueur canalisation : 1433 m Niveau d'eau puits : 148,20 mNGF Profondeur pompe : 123 mNGF

Débit : 340 m3/h (jour/nuit 220-440 m3/h) Consommation électrique: 1200MWh Volume pompé (annuel): 2,9Mm3

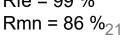


Au pompage

Cond = 5000 µS/cm pH = 7,30 temp = 23°C [Fe] = 19 mg/L [Mn] = 4 mg/L

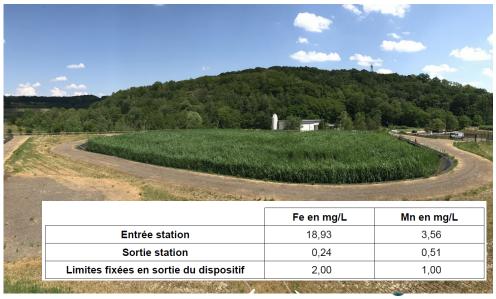
Au rejet

Cond = 5000 µS/cm pH = 8,30 temp = entre 16 et 21 °C [Fe] = 0,24 mg/L (<2) [Mn] = 0,51 mg/L (<1) Rfe = 99 %





Cascade d'oxygénation



Lagunes

Suivi de l'ennoyage des réservoirs miniers

Evolution du niveau du réservoir minier

- Ennoyage progressif 2006-2012
- Poursuive de la montée du niveau piézométrique en accompagnement de la nappe des GTi

Performance du dispositif

- Maintien d'une différence de pression entre la nappe et le réservoir
- Pas de pompage superflu
- Eau rejetée dans le milieu

	Fe en mg/L	Mn en mg/L
Entrée station	19,93	1,65
Sortie station	0,61	0,53
Limites fixées en sortie du dispositif	2,00	1,00

Tableau 7 : Moyenne annuelle 2023 des concentrations mesurées en entrée et sortie de la station de traitement de la Houve.

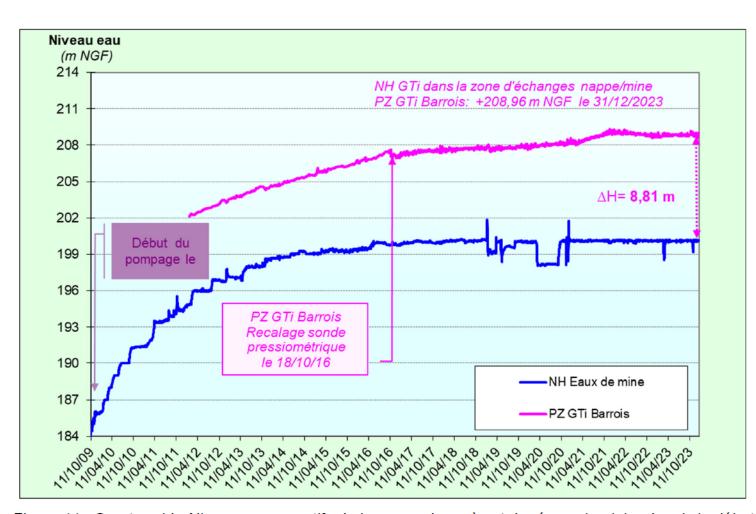


Figure 11 : Creutzwald - Niveaux comparatifs de la nappe des grès et du réservoir minier depuis le début du pompage à la Houve.



